RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA COMPOSANTE II

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION (REVA)

SECTEUR : MACONNERIE

METIER : MACON

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE

SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

EQUIPE DE REDACTION

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
01	M. NKONTCHOU Robert	Chef d'Equipe	677847699
02	M. NDOUMBE DIM Sadrack	Script	695 10 10 83
03	M. SILATCHOM Daniel	Professionnel	690 67 10 65
04	M. NGOUE NKOT Alfred Junior	Professionnel	690 75 21 85
05	M. ZEBAZE Brandone	Professionnel	671 71 46 48
06	M. KAMGA Achille	Formateur	6 93 29 47 52

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'Évaluation et de Certification a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de Maçon (Niveau de qualification : Ouvrier Qualifié) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d'Évaluation et de Certification.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GPE	Guide Pédagogique
GPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
CDPE	Cellule de Développement de Partenariat École/entreprise
CMR	Cameroun
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi
REV	Référentiel d'Évaluation

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION ADMINISTRATIVE 2
SUPERVISION TECHNIQUE 3
EQUIPE DE REDACTION 4
REMERCIEMENTS 5
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES 6
I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION 8
A). NATURE. 8
B) STRUCTURE. 8
C) FINALITES. 8
D) ELEMENTS PRESCRIPTIFS. 9
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS 9
2.1. CONCEPTS 9
2.2. PRINCIPALES DÉFINITIONS 10
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION 11
a. Tableau synthèse du référentiel de formation 12
b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail 13
IV. PRESENTATION DES OUTILS 15
IV.1 TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS 15
IV.2 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE 15
IV.3 FICHE D'ÉVALUATION 15
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES 16
a. Modalités d'évaluation formative 16
b. Éléments d'évaluation 16
c. Évaluation sommative 16
TABLEAU 1 : SYNTHESE DU PROGRAMME DE FORMATION 17
A. COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATION 20
MODULE 01 : METIER ET FORMATION 20
MODULE 03 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE 24
MODULE 04 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT 30
MODULE N°16: LEGISLATION DU TRAVAIL 36
B. COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT 40
MODULE 02 : COMMUNICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL 40
MODULE 05 : INFORMATIQUES 43
MODULE 06 : CALCUL PROFESSIONNEL 48
MODULE 07 : DESSIN TECHNIQUE 52
MODULE 08 : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE 56
MODULE 09 : RÉALISER LE MÉTRÉ ET LE DEVIS 60
MODULE 10 : ORGANISATION DU CHANTIER 63
MODULE 11 : TERRRASSEMENT 66
MODULE 12 : IMPLANTATION DE L'OUVRAGE 69
MODULE 13 : BÉTON ARMÉ 72
MODULE 14 : TRAVAUX PRATIQUES DE MAÇONNERIE 77
MODULE 15 : ENDUITS 82
MODULE 17 : ENTREPRENEURIAT 86
MODULE 18 : STAGE PROFESSIONNEL 91
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 95

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

a). Nature.

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportent et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans le centre de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation" présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure.

Le référentiel d'évaluation se présente comme suit :

- Une présentation des concepts et des principales définitions ;
- Une description synthèse du référentiel de formation ;
- Les outils d'évaluation : les spécifications pour l'évaluation, la description de l'épreuve / de l'engagement, et la fiche d'évaluation.

c) Finalités.

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau

d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (REF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) **Eléments prescriptifs**.

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

a) La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux établissements ;
b) Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
   - Eléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
   - Stratégies retenues ;
   - Indicateurs et critères d'évaluation ;
   - Points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
   - Seuil de réussite ;
   - Règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

2.1. Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

2.2. Principales définitions

Termes	Définition
Activités d'apprentissage.	Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.
Appréciation.	Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.
Banque d'épreuves.	Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.
Critère.	Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.
Éléments critères.	Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.
Épreuve.	Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.
Évaluation.	Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.
Évaluation critériée.	Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.
Évaluation formative.	Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.
Évaluation multidimensionnelle.	Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.
Évaluation de sanction ou certificative.	Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.
Fidélité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.
Jugement.	Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.
Règle de verdict.	Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.
Reprise.	Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.

Seuil de réussite.	Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.
Test d'une épreuve.	Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.
Tolérance.	Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique
Univoque.	Se dit d'une interprétation unique
Validité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.
Versions d'une épreuve.	Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier qualifié en Maçonnerie traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur industriel pouvant mener des activités de maçonnerie seule, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De façon spécifique, il vise d'une part à amener l'ouvrier qualifié en Maçonnerie à concevoir, fabriquer et poser divers types d'ouvrages (bâtiments, BTP) ; interpréter un plan, maçonner, ferrailler, coffrer, couler le béton, d'autre part à réaliser les éléments préfabriqués.

Dans l'exercice de son métier, l'ouvrier qualifié en maçonnerie doit maîtriser toutes les caractéristiques des matériaux et matériels de construction qu'il choisit (types de sable, de ciment, gravier, d'acier etc..), et connaitre le spécificité des ouvrages qu'il réalise, réhabilite, rénove. Lors de la réalisation d'un ouvrage, dont il assure toutes les étapes, il doit savoir utiliser un certain nombre d'outils, de la simple truelle à la machine-outil perfectionnée etc….

Étant donné que l'ouvrier qualifié en Maçonnerie travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

a. Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'ouvrier qualifié en Maçonnerie correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	CODE	ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE	INTITULÉ MODULE	DURÉE TOTALE
01	**MEF01**	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30
02	**COM02**	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	Communication	30
03	**IVS03**	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la Vie Sociale	30
04	**HSE04**	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	HSE	30
05	**INF05**	Utiliser les fonctions de base en informatique	Informatiques	45
06	**CAP06**	Utiliser les notions de trigonométrie, géométrie, arithmétique, logique mathématiques	Calcul Professionnel	45
07	**DTB07**	Lire et interpréter les plans	Dessin Technique du Bâtiment	60
08	**TEP08**	Utiliser les notions de technologie des materiaux et équipements	Technologie Professionnelle	60
09	**MED09**	Réaliser le métré et le devis	Métré et Devis	60
10	**ORC10**	Préparer le chantier	Organisation du Chantier	30
11	**TES11**	Réaliser le terrassement du site	Terrassement du Site	30
12	**IMP12**	Implanter l'ouvrage sur le chantier	Implantation d'un Ouvrage	75
13	**BEA13**	Réaliser les ouvrages en béton et en béton armé sur le chantier	Béton Armé	120
14	**TPM14**	Réaliser les maçonneries et scellements des ouvrages sur le site	Travaux Pratique de Maçonnerie	120
15	**END15**	Réaliser les enduits horizontaux, verticaux et chape	Les Enduits	75
16	**LEG16**	Respecter la législation du travail	Législation du Travail	30
17	**ENT17**	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30
18	**STG18**	S'intégrer en milieu de travail	Stage Professionnel	300
		Total		**1200**

L’analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d’évaluation. Il s’agit du tableau d’analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d’analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d’évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l’élaboration des outils d’évaluation. Finalement, ils permettent d’éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l’élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

Ouvrier Qualifié Maçonnerie **COMPÉTENCES GENERALES** **COMPÉTENCES PARTICULIÈRES**	**NUMÉROS**	Type d' objet	Durée (heures)	se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	S' insérer dans la vie sociale	Prévenir les atteintes à l' hygiène, à la santé, à la	Utiliser les fonctions de base en informatique (word, excell,	Utiliser les notions de géométrie, logique trigonométrie, arithmétique,	Utiliser les notions de technologie des materiaux et	Lire et interpréter les plans	Réaliser le métré et le devis	Respecter la legislation de travail	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Processus de travail				NOMBRE DE COMPÉTENCES
															Organiser le travail	Planifier e travail	Exécuter le travail	Contrôler la qualité de travail	
NUMÉROS				**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**16**	**17**					
Type d'objet				**S**	**C**	**S**	**S**	**C**	**C**	**C**	**C**	**C**	**S**	**C**					
Durée (heures)				**30**	**30**	**30**	**30**	**45**	**45**	**60**	**60**	**60**	**30**	**30**					**390**
Préparer le chantier	**10**	C	30	O	●	●	●	O	●	O	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser le terrassement du site	**11**	C	30	O	●	●	●	O	●	O	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Implanter l'ouvrage sur le chantier	**12**	C	75	O	●	●	●	O	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les ouvrages en béton et en béton armé sur le chantier	**13**	C	120	O	●	●	●	O	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les maçonneries et scellements des ouvrages sur le site	**14**	C	120	O	●	●	●	O	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
Réaliser les enduits horizontaux, verticaux et chape	**15**	C	75	O	●	●	●	O	●	●	●	●	O	●	▲	▲	▲	▲	
S'intégrer en milieu de travail	**18**	C	300	O	●	●	●	●	●	●	●	●	●	O	▲	▲	▲	▲	
NOMBRE DE COMPÉTENCES	07																		**18**
Volume horaire total			**810**																**1200**

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de **« Maçon »** donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de participation.

IV.1 Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

IV.2 Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

IV.3 Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.
Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	• Tableau de spécifications • Description de l'engagement • Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	• Tableau de spécifications • Description de l'épreuve • Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER MACON					VOLUME HORAIRE : 1 200 h					
N°	**Énoncé de la compétence**	**Intitulé Module**	**Durée totale**	**Modalités**	**Stratégie d'évaluation**	**Durée de l'épreuve**	**Traduction**	**Types**	**Seuil de réussite**	**Matériels nécessaires**
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Pratique et Orale	Ps	2h	S	G	80%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnel	Communication	30	Écrite et Orale	Ps Pt	2h	S	G		
03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30	Pratique et Orale	Ps Pt	2h	S	G		
04	Prévenir les atteintes à l'hygiène, à la santé, à la sécurité au travail, à l'intégrité physique et à l'environnement	Hygiène, santé et environnement	30	Orale et Écrite	Ps Pt	2h	C	G		
05	Utiliser les fonctions de base en informatique (word, excell, yahoo)	Informatiques	45	Pratique Écrite	Ps Pt	3h	S	G		
06	Utiliser les notions de trigonométrie, géométrie, arithmétique, logique mathématiques	Calcul Professionnel	45	Écrite	Ps Pt	3h	S	G		
07	Lire et interpréter les plans	Dessin Technique du Bâtiment	60	Écrite	Ps Pt	4h	C	G		
08	Utiliser les notions de technologie des matériaux et équipements	Technologie Professionnelle	60	Écrite	Ps Pt	4h	C	G		
09	Réaliser le métré et le devis	Métré et Devis	60	Écrite Pratique	Ps Pt	4h	C	P		
10	Préparer le chantier	Organisation du chantier	30	Pratique Écrite	Ps Pt	2h	C	P		

11	Réaliser le terrassement du site	Terrassement du site	30	Pratique	Ps	2h	C	P		
12	Implanter l'ouvrage sur le chantier	Implantation d'un ouvrage	75	Pratique	Ps Pt	5h	C	P		
13	Réaliser les ouvrages en béton et en béton armé sur le chantier	Béton Armé	120	Pratique	Ps Pt	8h	C	P		
14	Réaliser les maçonneries et scellements des ouvrages sur le site	Travaux Pratique de maçonnerie	120	Pratique	Ps Pt	8h	C	P		
15	Réaliser les enduits horizontaux, verticaux et chape	Les enduits	75	Pratique	Ps Pt	5h	C	P		
16	Respecter la législation du travail	Législation du travail	30	Pratique Écrite	Ps	2h	S	G		
17	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30	Écrite Pratique	Ps	2h	C	G		
18	S'intégrer en milieu de travail	Stage Professionnel	300	Pratique et Écrite	Ps Pt	20h	C	P		
Total			**1 200**			**80 h**				
Ps : processus										
Pt : produit										

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 18 compétences du métier d'ouvrier qualifié en Maçonnerie faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

A. COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATION

MODULE 01 : METIER ET FORMATION

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module N° 01: Métier et Formation			
Compétence	Se situer au regard du métier et de la formation		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2h		
Code	MEF01		
Éléments de Compétence	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi	☐
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résume les principales caractéristiques du travail	☐
S'informer sur le référentiel et la démarche de formation	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Décrit les compétences à acquérir	☐
		3.2 Décrit les modes d'évaluation	☒
Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Exprime sa perception du programme de formation	☐
		4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail	
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N°01 et libellé de la compétence	**Se situer au regard du métier et de la formation**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/ 2 h**
Module	**Métier et Formation**	**Code :**	**MEF01**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ».

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'évaluation consistera à évaluer sur ses capacités à s'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles, sur le référentiel et la démarche de formation et confirmer ou infirmer son orientation professionnelle.

L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement ou Contenu

- *S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles*

Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.

Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :

- Deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts ;
- Des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail ;
- Des tâches associées au métier ;
- Les principales conditions de travail ;
- Les conditions d'entrée sur le marché de travail ;
- Des habiletés et des comportements qui sont propres au métier.

- *S'informer sur le référentiel et la démarche de formation*

L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.

Au cours de la discussion, l'apprenant aura :

- À présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier ;
- À commenter quelques règles de l'éthique professionnelle ;

– À échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation ; – À commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme.
➢ *Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle*
L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant. Dans le rapport, l'apprenant aura : – À démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'opérateur en transformation/conservation des produits végétaux est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt ; À donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°01 et libellé de la compétence	**Se situer au regard du métier et de la formation**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/ 2 h**
Module	**Métier et Formation**	**Code :**	**MEF01**

Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :	**Résultat**	
	SUCCÈS	**ÉCHEC**
	☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		
	Jugement	
1. recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier 1.1 décrit la nature et les exigences de l'emploi	**OUI** ☐	**NON** ☐
2. recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail 2.1 résume les principales caractéristiques du travail	☐	☐
3. collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation 3.1 décrit les compétences à acquérir 3.2 décrit les modes d'évaluation	☐ ☐	☐ ☐
4. participation à une rencontre de groupe 4.1 exprime sa perception du programme de formation 4.2 compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail	☐ ☐	☐ ☐
5. présentation d'un bilan personnel 5.1 précise ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles 5.2 fait une synthèse des différents aspects du métier 5.3 justifie son choix de poursuivre ou non le programme de formation	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
TOTAL:	**/9**	
Seuil de réussite: Six des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 3.2, 5.2 et 5.3.		
Remarque		

MODULE 03 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module N° 03: Vie Sociale			
Compétence	**S'Insérer dans la Vie Sociale**		
Durée d'apprentissage/Evaluation	**28h/2h**		
Code	**IVS03**		
Éléments de la compétence	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Décision**
Développer une démarche de découverte de son environnement social.	1. Informations sur le rôle et le fonctionnement des institutions de la République et sur les règles principales du Droit International Humanitaire	1.1 Réceptivité aux informations	
		1.2 Observation du contexte d'application des règles	
Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles	2. Informations sur les droits en tant que citoyen	2.1 Maîtrise des droits et devoirs en tant que citoyen	
	3. Informations sur les lois répressives	3.1 Maîtrise des lois répressives	
Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique	4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale	4.1 Participation aux échanges interpersonnels	
	5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté	4.2 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté	
Distinguer les principales libertés et droits fondamentaux.	6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux.	6.1Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.	
	7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	

Disposer des compétences relationnelles.	7.Développement des relations amicales	7.1. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	
Prendre des décisions responsables	8.Utilisation des textes de la république	9.1Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie.	
		9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.	
Prendre une décision quant à son intégration sociale	10. Exploration de l'environnement social	10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social	
Mettre en œuvre sa décision	11. Elaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine	11.1 Appréciation de l'application des mesures	
Seuil de réussite: au moins 80% des critères d'évaluation dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N°03 et libellé de la compétence	**S'Insérer dans la Vie Sociale**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
Module 03 :	**Vie Sociale**	**Code**	**IVS03**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « S'insérer dans la vie sociale ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

Déroulement ou Contenu

- *Développer une démarche de découverte de son environnement social*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue des capacités de l'apprenant à explorer son environnement juridique et social. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter au moins deux textes règlementaires et/ou législatifs en rapport avec les droits humains en vigueur dans le pays, ainsi que deux organismes chargés de leur mise en œuvre. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter sa compréhension sur au moins deux mécanismes juridiques existants et de les confronter avec ses attitudes et ses exigences ou ses attentes. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter au moins deux mécanismes institutionnels mis en place pour le bien-être des populations, en fonction de ses aspirations et de ses potentialités. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Prendre une décision quant à son intégration sociale*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter un projet qui met en exergue son engagement à s'intégrer dans la vie sociale. Les aspects liés aux fléaux sanitaires et sociaux (VIH, Hépatites, Grossesses indésirées, alcoolisme, mariages précoces) pourraient être privilégiés. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Mettre en œuvre sa décision*

L’évaluation de l’apprenant s’effectuerait à l’occasion d’une rencontre de groupe qui permet à l’apprenant de présenter les démarches entreprises pour la réalisation de son projet social, en dégageant à chaque fois les impacts de l’activité de son métier sur l’environnement, ainsi que les responsabilités qui sont les siennes pour en réduire les effets. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l’occasion de s’exprimer.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°03 et libellé de la compétence	**S'insérer dans la vie sociale**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
Module 03	**Vie Sociale**	**Code**	**IVS03**

Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur :	**Succès**	**Échec**

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		
	Jugement	
	OUI	**NON**
1. Informations sur le rôle et le fonctionnement des institutions de la république et sur les règles principales du droit international humanitaire		
1.1 réceptivité aux informations		
1.2 observation du contexte d'application des règles		
2. Information sur les droits et devoirs 2.1 Recueil de l'information sur les droits et devoirs de l'employé en milieu de travail		
3. Informations sur les lois répressives 3.1 Maîtrise des lois répressives		
4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale 4.1 Participation aux échanges interpersonnels		
5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté 5.1 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté		
6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux. 6.1Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.		
7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant. 7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des		

droits de l'Homme et des droits de l'enfant.		
8. Développement des relations amicales 8.1 Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.		
9. Utilisation des textes de la république 9.1Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. 9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.		
10. Exploration de l'environnement social 10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social		
11. Élaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine 11.1 Appréciation de l'application des mesures		
TOTAL:		
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.2, 5.1		
Remarque		

MODULE 04 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 04: HSE				
Compétence		Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement		
Durée d'apprentissage/Evaluation		28h/2h		
Code		HSE04		
Éléments de la compétence	**Stratégie**	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	Processus	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	☒
			1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	☐
			1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	☐
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	Processus	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	☐
			2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	☐
		3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	☐
			3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	☒
Appliquer des mesures préventives	Processus	4. Distinction des équipements de protection	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	☒

reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail		individuelle et collective	4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.	☒
	Processus	5. Identification des normes de sécurité	5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.	☐
			5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail	☐
Intervenir en situation d'urgence	Processus	6. Évaluation du niveau de gravité de la situation	6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation	☐
			6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐
		7. Organisation de l'intervention d'urgence	7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.	☒
			7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐
Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles	Produit	8. Information sur les maladies infectieuses	8.1Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.	☐
			8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐
Développer un comportement écologiquement responsable	Produit	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	☒
	Produit	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	☐
	Seuil de réussite : Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° 04 et libellé de la compétence	**Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	28h/2h
MODULE 04	**HSE**	**CODE :**	**HSE04**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

Déroulement

- *S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail*

L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.

- *Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

- *Intervenir en situation d'urgence*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens

entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.
➢ *Développer un comportement écologiquement responsable* L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION			
N° 04 et libellé de la compétence	**Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	28h/2h
MODULE 04	**HSE**	**CODE :**	**HSE04**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement	
	OUI	**NON**
1. identification du corpus et du dispositif juridique 1.1 interprétation juste de la législation du travail. 1.2 relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail. 1.3 repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
2. identification des risques liés à la sante en milieu de travail 2.1 repérage correct des situations à risques et des sources de dangers. 2.2 appréciation juste des risques associés à la situation.	☐ ☐	☐ ☐
3. identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement 3.1 anticipation juste des dangers actuels ou potentiels. 3.2 reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	☐ ☐	☐ ☐
4. distinction des équipements de protection individuelle et collective 4.1 utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective 4.2 reconnaissance juste des mesures préventives.	☐ ☐	☐ ☐
5. identification des normes de sécurité 5.1 reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise. 5.2 association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.	☐ ☐	☐ ☐

6. Évaluation du niveau de gravite de la situation 6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation 6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.	☐ ☐	☐ ☐
7. Organisation de l'intervention d'urgence 7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident. 7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.	☐ ☐	☐ ☐
8. Information sur les maladies infectieuses 8.1collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge. 8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.	☐ ☐	☐ ☐
9. Information sur les normes environnementales 9.1 Synthèse des informations recueillies	☐	☐
10. Information sur les risques et dégâts des produits utilises 10.1 Cueillette d'informations pertinentes	☐	☐
TOTAL:	**/19**	
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1		
Remarque		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N°16: Législation du Travail				
Competence			Respecter la législation du travail	
Durée d'apprentissage/Évaluation			28h/2h	
Code			LEG16	
Éléments de la compétence	**Stratégie**	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
Reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier	Produit	1.Identification des structures légales	1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	☒
	Produit	2. Application des lois relatifs au métier	2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier	☒
	Processus		2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier	☐
Appréhender les notions de droits et devoirs	Processus	3.Aprehension des droits et devoirs en milieu de travail	3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié	☒
			3.2Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié	☒
			3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs	☒
Identifier les différents contrats de travail	Processus	4. Signature du contrat	4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail	☐
	Produit		4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail	☒
	Processus		4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail	☒
Analyser un cahier de charge	Processus	5. Interprétation d'un cahier de charge	5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge	☐
			5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge	☒
			5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge	☒

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N°16 et libellé de la compétence	**Respecter la législation du travail**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	**28h/2h**
MODULE 16	**Législation du Travail**	**CODE**	**LEG16**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « respecter la législation au travail ».
Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique
L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée individuellement. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.
La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier, appréhender les notions de droits et devoirs, identifier les différents contrats de travail, analyser un cahier de charge.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Textes des lois
- *Exemples de contrat de travail*

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°16 et libellé de la compétence	**Respecter la législation du travail**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	**28h/2h**
MODULE 16	**Législation du Travail**	**CODE**	**LEG16**

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:	**Résultat**	
	SUCCÈS	**ÉCHEC**
	☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**	
1.Identification des structures légales 1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.			**OUI** ☐	**NON** ☐
2. Application des lois relatifs au métier 2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier			☐	☐
2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier			☐	☐
3.Aprehension des droits et devoirs en milieu de travail 3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié			☐	☐
3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié 3.3Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs			☐	☐
			☐	☐
4. Signature du contrat 4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail			☐	☐
4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail 4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail			☐	☐
			☐	☐

5. Interprétation d'un cahier de charge			☐	☐
5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge 5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge			☐	☐
5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge			☐	☐
TOTAL:			**/100**	
Seuil de réussite: 80%				
Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐		
Remarque				

B. COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENT

MODULE 02 : COMMUNICATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module N° 02: Communication			
Compétence	**Communiquer en milieu professionnel**		
Durée d'apprentissage/Evaluation	**28 h/ 02h**		
Code	**COM02**		
Exploiter les ressources des langues officielles	1. Sens et idées essentielles d'un texte	1.1 Reformule les propos du texte	☐
	2. Principales manifestations thématique	2.1Classe les principales manifestations thématiques	☐
Utiliser les outils de communication	3. Présentation par écrit d'une situation de travail	3.1 Révèle par écrit une situation de travail	■
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie			
Produire des écrits généraux et professionnels	4. Message oral	4.1 Délivre un message	☐
Encadrer une équipe de travail			
Adopter des comportements éthiques	5. Compte rendu d'une activité	5.1 Présente un compte rendu	■
Seuil de réussite : 3 des 5 critères d'évaluation, dont les critères noircis, pour que l'on considère la compétence acquise			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N°02 et libellé de la compétence	**Communiquer en milieu professionnel**	**Durée d'apprentissage**	**28 h/ 02h**
MODULE 02	**Communication**	**CODE**	**COM02**

Renseignements généraux :

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus visant l'acquisition de la compétence « Communiquer en milieu de professionnel ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur.

L'évaluation devrait porter sur la façon d'exploiter des informations, de produire des messages et de rendre compte des activités en milieu de professionnel.

Déroulement de l'épreuve :

- *Traiter les informations*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait relever les propos essentiels d'un texte lu, repérer et classer les thèmes d'un texte lu.

- Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une production écrite. L'apprenant devrait utiliser un vocabulaire technique approprié au métier, restituer par l'écrit une information issue de la vie courante, formuler un message pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle.

- *Communiquer oralement*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'allocution formulée d'exemples ou d'arguments, pour justifier ou contredire une affirmation ; la formulation de message oral, pour partager un avis ou un sentiment par rapport à une situation professionnelle. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer, démontrant chacun ainsi son éloquence dans la prise de parole.

- *Rendre compte de son activité*

L'apprenant devrait présenter un compte rendu sur le déroulement de son activité, les difficultés rencontrées et proposer des solutions pour remédier aux difficultés rencontrées.

FICHE D'EVALUATION			
N°02 et libellé de la compétence	**Communiquer en milieu professionnel**	**Durée d'apprentissage**	**28 h/ 02h**
MODULE 02	**Communication**	**CODE**	**COM02**

Nom de l'apprenant :
Centre de formation :
Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat	
SUCCES	**ECHEC**
☐	☐

ELEMENTS D'OBSERVATION	**Jugement**	
	OUI	**NON**
1. Sens et idées essentielles d'un texte 1.1 Reformule les propos du texte	☐	☐
2. Principales manifestations thématiques 2.1 Classe les principales manifestations thématiques	☐	☐
3. Présentation par écrit d'une situation de travail 3.1 Révèle par écrit une situation de travail	☐	☐
4. Message oral 4.1 Prononce un message	☐	☐
5. Compte rendu d'une activité		
5.1 Présente un compte rendu	☐	☐
TOTAL :	**/5**	

Seuil de réussite : 3 des 5 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1 et 5.1

Remarque :

MODULE 05 : INFORMATIQUES

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	
Module N° 05: Informatique	
Compétence	**Utiliser les fonctions de base en informatique**
Durée d'apprentissage/Evaluation	**42h/3h**
Code	**INF05**

Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son poste de travail	Processus	1. Application des éléments de l'ordinateur	1.1Repérage et identification précise des éléments de l'ordinateur et de ses périphériques.	10
		2. Utilisation de l'ordinateur	2.1Branchement conforme de l'unité centrale et des périphériques.	5
		3.Utilisation fonctionnelle des données	3.1Organisation fonctionnelle judicieuse du poste de travail	05
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation.	Processus	4.Application des fonctions	4.1Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation	05
		5.Conservation des documents physiques et numériques	5.1Gestion correcte de dossiers et de fichiers.	10
		6. Utilisation et réception des données	6.1Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données.	10
		7. Application d'un système d'exploitation	7.1Personnalisation appropriée d'un système d'exploitation en fonction des besoins.	10
		8.Mise en place des mesures de sécurité	8.1Application rigoureuse des mesures de protection des données	05
Saisir des données.	Produit	9.Representation des différents fichiers de données	9.1Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées.	05

	Processus	10.Application des fonctions principales	10.1Utilisation appropriée des principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur.	05
		11.Mise en place des mesures de sécurité	11.1Sauvegarde et impression correctes des documents.	05
Monter une présentation.	Processus	12. Mise en place fichiers de représentation	12.1Manipulation adéquate des fichiers de présentation.	05
		13.Application des fonctions principales d'un logiciel	13.1Utilisation appropriée des 14.1principales fonctions d'un logiciel de présentation	05
Naviguer sur Internet.	Processus	14.selection des outils et critères de recherche	14.1Choix approprié des outils et des critères de recherche.	05
		15.Application des logiciels de recherche et de courrier électronique	15.1Utilisation appropriée des logiciels de recherche et de courrier électronique	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°05 et libellé de la compétence	**Utiliser les fonctions de base en informatique**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	**42h/3h**
MODULE 05	**Informatiques**	**CODE :**	**INF05**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

Cette évaluation peut porter sur la préparation du poste de travail, l'utilisation des fonctions de base d'un système d'exploitation, la saisie des données, etc.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Contenu de l'épreuve

À partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement. On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.

Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- *25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche*
- *02 vidéoprojecteurs*
- *02 imprimantes*
- *02 scanners*
- *Des clés USB*
- *Etc.*

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°05 et libellé de la compétence	**Utiliser les fonctions de base en informatique**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	**42h/3h**
MODULE 05	**Informatiques**	**CODE :**	**INF05**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :
Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1. Application des éléments de l'ordinateur 1.1. Repérage et identification précise des éléments de l'ordinateur et de ses périphériques.			0 ou 10
2. Utilisation de l'ordinateur 2.1. Branchement conforme de l'unité centrale et des périphériques.			0 ou 5
3.Utilisation fonctionnelle des données 3.1. Organisation fonctionnelle judicieuse du poste de travail			0 ou 10
4.Application des fonctions 4.1. Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation			0 ou 5
5.Conservation des documents physiques et numériques 5.1. Gestion correcte de dossiers et de fichiers.			0 ou 5
6. Utilisation et réception des données 6.1. Démarche efficace pour la navigation et le transfert de données.			0 ou 10
7. Application d'un système d'exploitation 7.1. Personnalisation appropriée d'un système d'exploitation en fonction des besoins.			0 ou 10
8.Mise en place des mesures de sécurité 8.1. Application rigoureuse des mesures de protection des données			0 ou 10
9.Representation des différents fichiers de données			

9.1. Manipulation adéquate des fichiers de données textuelles et chiffrées.			0 ou 5
10.Application des fonctions principales 10.1. Utilisation appropriée des principales fonctions d'un traitement de texte et d'un tableur.			0 ou 5
11.Mise en place des mesures de sécurité 11.1. Sauvegarde et impression correctes des documents.			0 ou 5
12. Mise en place fichiers de représentation 12.1. Manipulation adéquate des fichiers de présentation.			0 ou 5
13.Application des fonctions principales d'un logiciel 13.1. Utilisation appropriée des			0 ou 5
14.selection des outils et critères de recherche 14.1. Choix approprié des outils et des critères de recherche			0 ou 5
15.Application des logiciels de recherche et de courrier électronique 15.1. Utilisation appropriée des logiciels de recherche et de courrier électronique			0 ou 5
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite: 60%.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

.

MODULE 06 : CALCUL PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	
Module N° 06: Calcul Professionnel	
Compétence	**Utiliser les notions de trigonométrie, géométrie, arithmétique, logiques mathématiques**
Durée d'apprentissage/Evaluation	**CAP06**
Code	**42/3h**

Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Effectuer les opérations	Processus	1. Résolution des opérations	1.1Calcul exacte des opérations, arithmétique	15
		2. Application des lois mathématiques	2.1 application judicieuse des lois mathématiques	15
Résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale.	Processus	3 Tracés des figures géométrique	3.1Identification et tracé judicieux des figures géométriques	15
		4.utilisation du matériel de géométrie	4.1utilisation judicieux du matériel de géométrie	10
Résoudre des problèmes de trigonométrie	Processus	5.Détermination des angles	5.1Calcul judicieux des angles	10
		6. Résolution des équations trigonométrique	6.1 Résolution judicieuse des équations trigonométrique	10
Résoudre des équations et inéquations algébriques à une ou à deux inconnues.	Processus	7.Calcul des équations du premier degré à un seule inconnue	7.1Résolution judicieuse des équations à une ou à deux inconnues	15
		8.Résolution des inéquations à une ou à deux inconnues	8.1Résolution judicieuse des inéquations à une ou à deux inconnues	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°06 et libellé de la compétence	**Utiliser les notions de trigonométrie, géométrie, arithmétique, logiques mathématiques**	**Durée d'apprentissage/évaluation**	**42/3h**
MODULE 06	**Calcul Professionnel**	**CODE :**	**CAP06**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Résoudre des problèmes de mathématiques appliquées à la maçonnerie ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoirs nécessaire pour effectuer les opérations, résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale, les problèmes de trigonométrie et les équations algébriques à une ou à deux inconnues.
Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage.
L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. Elle porte sur la capacité de l'apprenant à effectuer les opérations, résoudre des problèmes de figure géométrique simple, plane ou spatiale, résoudre des problèmes de trigonométrie et résoudre des équations et inéquations algébriques à une ou à deux inconnues.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les théorèmes, déterminer les dimensions et construire les figures géométriques.

Consignes particulières

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- *Calculatrice*
- *Compas*
- *Rapporteur*
- *Le critérium*
- *etc.*

FICHE D'ÉVALUATION			
N°06 et libellé de la compétence	**Utiliser les notions de trigonométrie, géométrie, arithmétique, logiques mathématiques**	**Durée d'apprentissage/évaluation**	**42/3h**
MODULE 06	**Calcul Professionnel**	**CODE :**	**CAP06**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :
Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1. Résolution des opérations 1.1. Calcul exacte des opérations, arithmétique			0 ou 15
2. Application des lois mathématiques 2.1. Application judicieuse des loi mathématiques			0 ou 15
3. Tracé des figures géométriques 3.1. Identification et tracé judicieux des figures géométriques			0 ou 15
4. Utilisation du matériel de géométrie 4.1. Utilisation judicieuse du matériel de géométrie			0 ou 10
5. Détermination des angles 5.1. Calcul judicieux des angles			0 ou 10
6. Résolution des équations trigonométrique 6.1. Résolution judicieuse des équations trigonométrique			0 ou 10

7. Calcul des équations du premier degré à une seule inconnue 7.1. Résolution judicieuse des équations à une ou à deux inconnues			0 ou 15
8. Résolution des inéquations à une ou à deux inconnues 8.1. Résolution judicieuse des inéquations à une ou à deux inconnues			0 ou 10
EXIGENCES : L'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite: 60 %			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle d'autres pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque			

MODULE 07 : DESSIN TECHNIQUE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	
Module N° 06: Dessin Technique du Bâtiment	
Compétence	**Lire et interpréter les plans**
Durée d'apprentissage/Evaluation	**56h/4h**
Code	**DTB07**

Éléments de la compétence	**Stratégie**	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
Appréhender les notions de dessin technique	Processus	1.Utilisation des instruments de dessin	1.1Identification correcte des instruments de dessin	05
			1.2Tracé des figures géométriques	10
Représenter un objet en perspectives	Processus	2.Identification des types de perspectives	2.1. Identification judicieuse des types de perspectives	05
		3.Représentation des détails cachés de l'ouvrage	3.1Représentation judicieuse des détails cachés de l'ouvrage	10
Représenter les objets en projection orthogonale	Processus	4. Cotation de l'ouvrage	4.1Apprehension judicieuse de notion de projection orthogonale	10
			4.2Representation judicieuse des objets en plusieurs vues	15
Réaliser les cotations dimensionnelles	Processus	5.Choix des outils de cotation	5.1 appréhension judicieuse des règles de cotation dimensionnelle	05
		6. Cotation des ouvrages	6.1. Cotation judicieuse des ouvrages	15
Représenter les détails cachés des ouvrages	Processus	7.Appréhension de notion de coupe et section	7.1. Appréhension judicieuse de notion de coupe et section	10
		8.Réalisation des coupes et section	8.1. Réalisation judicieuse des coupes et section	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°07 et libellé de la compétence	**Lire et interpréter les plans**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**56h/4h**
MODULE 07	**Dessin Technique du Bâtiment**	**CODE**	**DTB07**

N° 07	**Énoncé de la compétence : Lire et interpréter les plans**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Lire et interpréter les plans ».
Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.
L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.
L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.
L'évaluation de l'apprendre va porter sur sa capacité à appréhender les notions de dessin technique, représenter un objet en perspectives, représenter les objets en projection orthogonale, réaliser les cotations dimensionnelles, représenter les détails cachés des ouvrages. etc.
La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Contenu de l'épreuve

A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.
On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de reproduire un dessin sur papier ou en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.
Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.
La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- *Plan*
- *Le mètre, Décamètre*
- *Consigne particulière*
- *Etc.*
- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°07 et libellé de la compétence	**Lire et interpréter les plans**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**56h/4h**
MODULE 07	**Dessin Technique du Bâtiment**	**CODE**	**DTB07**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :
Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1.Utilisation des instruments de dessin 1.1. Identification correcte des instruments de dessin 1.2. Tracé des figures géométriques			0 ou 5 0 ou 10
2.Identification des types de perspectives 2.1. Identification judicieuse des types de perspectives			0 ou 05
3.Représentation des détails cachés de l'ouvrage 3.1. Représentation judicieuse des détails cachés de l'ouvrage			0 ou 10
4. Cotation de l'ouvrage 4.1. Appréhension judicieuse de notion de projection orthogonale 4.2. Représentation judicieuse des objets en plusieurs vues			0 ou 10 0 ou 15
5. Choix des outils de cotation 5.1. Appréhension judicieuse des règles de cotation dimensionnelle			0 ou 5
6. Cotation des ouvrages 6.1. Cotation judicieuse des ouvrages			0 ou 15
7. Appréhension de notion de coupe et section 7.1. Appréhension judicieuse de notion de coupe et section			0 ou 10
8. Réalisation des coupes et section 8.1. Réalisation judicieuse des coupes et section			0 ou 15
		TOTAL:	**/100**

Seuil de réussite: 60%.

FICHE D'ÉVALUATION				
N°07 et libellé de la compétence	**Lire et interpréter les plans**		**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**56h/4h**
MODULE 07	**Dessin Technique du Bâtiment**		**CODE**	**DTB07**
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	**Oui** ☐	**Non** ☐		
Remarque :				

MODULE 08 : TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 08: Technologie Professionnelle				
Compétence		**Utiliser les notions de technologies des matériaux et équipements**		
Durée d'apprentissage/Evaluation		**56h/4h**		
Code		**TEP08**		
Éléments de la compétence	**Stratégie**	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
Identifier les propriétés des matériaux de construction	Processus	1.Classification des matériaux	1.1. Classification judicieuse des matériaux	10
		2.Choix des matériaux	2.2. Choix judicieux des matériaux	10
Identifier les caractéristiques des granulats	Processus	3. Identification des types de matériaux	3.1. Identification judicieuse des types de matériaux et leur domaine d'emploi	20
		4. Structuration des granulats	4.1. Maitrise judicieuse de la structure des granulats	15
		5. Identification des défauts sur les matériaux	5.1 Identification des caractéristiques physiques des granulats	15
Identifier les liants	Processus	6.Appréhension des notions de liants	6.1. Appréhension judicieuse des notions de liants	10
		7. Maitrise des modes de fabrication des liants	7.1. Maitrise judicieuse des modes de fabrication des liants	10
		8.Identification des propriétés des liants	8.1. Identification correcte des propriétés des liants	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°08 et libellé de la compétence	**Utiliser les notions de technologies des matériaux et équipements**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**56h/4h**
MODULE 08	**Technologie Professionnelle**	**CODE**	**TEP08**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les notions de technologies des matériaux et équipements ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.

L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.

L'évaluation des connaissances de l'apprenant porte sur l'identification du matériel et leurs propriétés, Identifier les caractéristiques des granulats, Identifier les liants.

les conditions d'emploi des matériels et matériaux, l'application des procédés d'exécution des différentes parties de la construction, etc.

La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Contenu de l'épreuve

A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.

On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.

Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.

La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- *25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche*
- *02 vidéoprojecteurs*
- *02 imprimantes*
- *02 scanners*
- *Des clés USB*
- *Des CD vierges*
- *Etc.*

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 8, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°08 et libellé de la compétence	**Utiliser les notions de technologies des matériaux et équipements**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**56h/4h**
MODULE 08	**Technologie Professionnelle**	**CODE**	**TEP08**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :
Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1.Classification des matériaux 1.1. Classification judicieuse des matériaux			0 ou 10
2.Choix des matériaux 2.2. Choix judicieux des matériaux			0 0u 10
3. Identification des types de matériaux 3.1. Identification judicieuse des types de matériaux et leur domaine d'emploi			0 ou 20
4. Structuration des granulats 4.1. Maitrise judicieuse de la structure des granulats			0 ou 15
5. Identification des défauts sur les matériaux 5.1. Identification des caractéristiques physiques des granulats			0 ou 15
6.Appréhension des notions de liants 6.1. Appréhension judicieuse des notions de liants			0 ou 10
7. Maitrise des modes de fabrication des liants 7.1. Maitrise judicieuse des modes de fabrication des liants			0 ou 10
8. Identification des propriétés des liants 8.1. Identification correcte des propriétés des liants			0 ou 10
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite: 60%.			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

MODULE 09 : RÉALISER LE MÉTRÉ ET LE DEVIS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 09: Métré et le Devis				
Compétence	**Réaliser le métré et le devis**			
Durée d'apprentissage/Evaluation	**56h/4h**			
Code	**MED09**			
Éléments de la compétence	**Stratégie**	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
Identifier les actes du métré	Processus	1. Définition des termes	1.1. Définition correcte des termes	**05**
		2.Identification des outils de mesure	2.1. Identification judicieuse des outils de mesure	**05**
Appliquer les étapes de réalisation d'un acte de métré		3.Calcul des quantités	3.1 calcul judicieuse des quantités	**20**
		4. Rédaction de l'acte de métré	4.1. Rédaction judicieuse de l'acte de métré	**10**
Appréhender les erreurs à éviter	Processus	5. Appréhension de notion d'erreur	5.1. Appréhension de notion des erreurs	**05**
		6. Détermination de types d'erreur	6.1. Détermination judicieuse des types des erreurs	**05**
Utiliser les logiciels de métré	Processus	7.Identification des logiciels	7.1. Identification judicieuse des logiciels	**10**
		8. Utilisation des logiciels	8.1Utilisation correcte des logiciels	**10**
Élaborer un devis		9.Identification des éléments de devis	9.1. Identification judicieuse des éléments de devis	**10**
		10. Estimation des couts	10.1. Estimation judicieuse des coûts	**20**

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°09 et libellé de la compétence	**Réaliser le métré et le devis**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	**56h/4h**
MODULE 09	**Réaliser le Métré et le Devis**	**CODE**	**MED09**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à
« L'estimation des quantités et le cout des ouvrages ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.
L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.
L'évaluation peut porter sur les capacités de l'apprenant à
Identifier les actes du métré
Appliquer les étapes de réalisation d'un acte de métré ; Appréhender les erreurs à éviter ; Utiliser les logiciels de métré et Élaborer un devis

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve.
L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 03 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Matériel

- Ficelles - Plan -Crayon -Mètre - Décamètre -Etc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 6 et 7), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés à la neuvième (9) compétence doivent obligatoirement être réalisés après.

- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°09 et libellé de la compétence	**Réaliser le métré et le devis**	**Durée d'apprentissage/Évaluation**	**56h/4h**
MODULE 09	**Réaliser le Métré et le Devis**	**CODE**	**MED09**

Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:	**Résultat**	
	SUCCÈS	**ÉCHEC**
	☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1. Définition des termes 1.1Définition correcte des termes			0 ou 5
2. Identification des outils de mesure 2.1. Identification judicieuse des outils de mesure			0 ou 5
3.clcul des quantités 3.1. Calcul judicieuse des quantités			0 ou 20
4. Rédaction de l'acte de métré 4.1. Rédaction judicieuse de l'acte de métré			0 ou 10
5. Appréhension de notion d'erreur 5.1. Appréhension correcte de notion des erreurs			0 ou 5
6. détermination de types d'erreur 6.1. Détermination judicieuse des types des erreurs			0 ou 5
7. identification des logiciels 7.1. Identification judicieuse des logiciels			0 ou 10
8. utilisation des logiciels 8.1. Utilisation correcte des logiciels			0 ou 10
9. identification des éléments de devis 9.1. Identification judicieuse des éléments de devis			0 ou 10
10. estimation des couts 10.1. Estimation judicieuse des coûts			0 ou 20
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite : 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 4.2; 4.3; 5.1. ;5.2. et 10.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

MODULE 10 : ORGANISATION DU CHANTIER

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 08: Organisation du Chantier				
Compétence		**Préparer le chantier**		
Durée d'apprentissage/Evaluation		**28h/2h**		
Code		**ORC10**		
Éléments de la compétence	**Stratégie**	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
Sécuriser le site	Processus	1. localisation du site	1.1 localisation judicieuse du site	10
		2.Sécurisation du site	2.1 Sécurisation judicieuse du site	10
		3.Identification des équipements	3.1 Identification correcte des équipements	10
Installer le chantier	Processus	4.Approvionnement du chantier	4.1. Approvionnement correct du chantier	15
		5.Aménagement des aires de travail	5.1.Aménagement judicieux des aires de travail	20
Planifier les travaux	Processus	6.Élaboration des outils de planification	6.1. Élaboration judicieuse des outils de planification	10
	Processus	7.Edition et proposition d'un calendrier des travaux	7.1. Edition et proposition d'un calendrier des travaux	15
	Processus	8.Choix des réseaux	8.1. Choix judicieux des réseaux	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°10 et libellé de la compétence	**Préparer le chantier**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
MODULE 10	**Organisation du Chantier**	**CODE**	**ORC10**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Préparer le chantier ».
Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.
L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.
L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.
L'évaluation du candidat porte sur l'application les normes QHSE, l'identification des instruments et équipements nécessaires, la sécurisation du chantier, le respect de l'ordonnancement des travaux en fonction de l'organisation du planning.
La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.

Contenu de l'épreuve

A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.
On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.
Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.
La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)

- *Scies*
- *Marteaux*
- *Équerres*
- *Niveaux*
- *ficelles*
- *Mètres et décamètres*
- *Etc.*

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°10 et libellé de la compétence	**Préparer le chantier**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
MODULE 10	**Organisation du Chantier**	**CODE**	**ORC10**

Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:	**Résultat**	
	SUCCÈS	**ÉCHEC**
	☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1. localisation du site 1.1 localisation judicieuse du site			10
2. Sécurisation du site 2.1 Sécurisation judicieuse du site			10
3. Identification des équipements 3.1. Identification correcte des équipements			10
4. Approvisionnement du chantier 4.1. Approvisionnement correct du chantier			15
5. Aménagement des aires de travail 5.1. Aménagement judicieux des aires de travail			20
6.Élaboration des outils de planification 6.1. Élaboration judicieuse des outils de planification			10
7. Edition et proposition d'un calendrier des travaux 7.1. Edition et proposition d'un calendrier des travaux			15
8. Choix des réseaux 8.1. Choix judicieux des réseaux			10
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite: 60%.			
Règle de verdict : Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

MODULE 11 : TERRRASSEMENT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 11: Terrassement du site				
Compétence		**Réaliser le terrassement sur le site**		
Durée d'apprentissage/Evaluation		**28h/2h**		
Code		**TES11**		
Éléments de la compétence	**Stratégie**	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	**Points**
Distinguer les différents types de terrassement	Processus	1. Définition du terrassement	1. 1 Définition correcte du terrassement	10
		2. Identification des types de terrassement	2. 1. Identification correcte des types de terrassement	15
Identifier les étapes du processus de terrassement		3. Réalisation du jalonnement	3.1. Réalisation judicieuse du jalonnement	20
		4. Matérialisation des repères de niveau de terrassement	4.1. Application des normes de terrassement	20
Utiliser les équipements de terrassement	Processus	5. Identification des équipements de terrassement	5.1. Identification correctes des équipements de terrassement	15
		6. Choix des équipements de terrassement	6.1. Choix judicieux des équipements de terrassement	20

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°11 et libellé de la compétence	**Réaliser le terrassement sur le site**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
MODULE 11	**Terrassement du site**	**CODE**	**TES11**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Résoudre des problèmes de mathématiques appliquées à la maçonnerie ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs et savoirs nécessaire pour Convertir des unités de mesure, utiliser les différents types des nombres et résoudre des équations algébriques à une ou à deux inconnues.

Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage.

L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'apprenant est évalué sur les notions relatives au repérage des différents points de l'ouvrage, la réalisation des remblais et déblais, l'application des normes liées aux travaux de terrassement.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les théorèmes, déterminer les dimensions et construire les figures géométriques.

Consignes particulières

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ;
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°11 et libellé de la compétence	**Réaliser le terrassement sur le site**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
MODULE 11	**Terrassement du site**	**CODE**	**TES11**

Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:	**Résultat**	
	SUCCÈS	**ÉCHEC**
	☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1. Définition correcte du terrassement 1. 1 Définition correcte du terrassement			0 ou 10
2. Identification des types de terrassement 2. 1. Identification correcte des types de terrassement			0 ou 15
3. Réalisation du jalonnement 3.1. Réalisation judicieuse de l'étude de sol et du site			0 ou 20
4. Matérialisation des repères de niveau de terrassement 4.1. Application des normes de terrassement			0 ou 20
5. Identification des équipements de terrassement 5.1. Identification correctes des équipements de terrassement			0 ou 15
.6. Choix des équipements de terrassement 6.1. Choix judicieux des équipements de terrassement			0 ou 20
EXIGENCES : L'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation			
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite: 60 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque			

MODULE 12 : IMPLANTATION DE L'OUVRAGE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 12: Implantation de l'Ouvrage				
Compétence		**Implanter l'ouvrage sur le chantier**		
Durée d'apprentissage/Evaluation		**70h/5h**		
Code		**IMP12**		
Éléments de la compétence	***Stratégie***	***Indicateurs***	***Critères d'évaluation***	***Points***
Appréhender les étapes préliminaires des implantations d'un chantier	Processus	1.Réalisation de l'étude faisabilité	1.1Réalisation judicieuse de l'étude faisabilité	***10***
		2.Élaboration du plan d'implantation	2.1Élaboration correcte du plan d'implantation	***10***
Utiliser les outils et techniques d'implantation d'un chantier	Processus	*3.Utilisation de la topographie*	3.1Utilisation correcte de la topographie	***10***
		4.Utilisation des instruments des mesures	4.1Utilisation judicieuse des instruments des mesures	***10***
Appliquer les méthodes d'implantation d'un chantier	Processus	5.Définition des différentes méthodes d'implantation	5.1Définition judicieuse des différentes méthodes d'implantation	***20***
		6.Application des différentes méthodes d'implantation	6.1Application judicieuse des différentes méthodes d'implantation	***10***
Installer les chaises d'implantation	Processus	7.Définition de la notion de chaise	7.1Définition correcte de la notion de chaise	***10***
	Processus	8.Installation des chaises	8.1Installation minutieuse des chaises	***20***

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°12 et libellé de la compétence	**Implanter l'ouvrage sur le chantier**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**70h/5h**
MODULE 12	**Implantation de l'Ouvrage**	**CODE**	**IMP12**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « résoudre des problèmes de physique Appliquée à la maçonnerie ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.
L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.
Le candidat est évalué sur ses capacités à repérer les limites de terrain, lire et Interpréter le plan, implanter les chaises, etc.
L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur l'Utilisation des unités du système international, étudier l'équilibre des pièces, Déterminer les caractéristiques géométriques des pièces, Déterminer les contraintes de cisaillement d'une section, Résoudre des problèmes de cinématique, de translation et de rotation d'un corps, etc.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, de préparer la prise de mesures, déterminer les propriétés physiques des échantillons, d'effectuer quelques manipulations d'instruments, d'appareils, de matériel et d'équipement de laboratoire.
La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.
L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 03 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Matériel

- Équerre - Marteaux - Mettre - Décamètre - Ficelles - Etc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 6 et 7), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés à la neuvième (9) compétence doivent obligatoirement être réalisés après.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°12 et libellé de la compétence	**Implanter l'ouvrage sur le chantier**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**70h/5 h**
MODULE 12	**Implantation de l'Ouvrage**	**CODE**	**IMP12**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Réalisation de l'étude faisabilité 1.1. Réalisation judicieuse de l'étude faisabilité			0 ou 05
2.Élaboration du plan d'implantation 2.1. Élaboration correcte du plan d'implantation			0 ou 05
3.Utilisation de la topographie 3.1. Utilisation correcte de la topographie			0 ou 10 0 ou 10
4.Utilisation des instruments des mesures 4.1. Utilisation judicieuse des instruments des mesures			0 ou 10
5.Définition des différentes méthodes d'implantation 5.1. Définition judicieuse des différentes méthodes d'implantation			0 ou 10
6.Application des différentes méthodes d'implantation 6.1. Application judicieuse des différentes méthodes d'implantation			0 ou 10
7.Définition de la notion de chaise 7.1. Définition correcte de la notion de chaise			0 ou 10
8.Installation des chaises 8.1. Installation minutieuse des chaises			0 ou 10
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite : 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 4.2; 4.3; 5.1. ;5.2. et 10.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

MODULE 13 : BÉTON ARMÉ

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS	
Module N° 13: Béton Armé	
Compétence	**Réaliser les ouvrages en béton et en béton armé sur le chantier**
Durée d'apprentissage/Evaluation	**112h/8h**
Code	**BEA13**

Éléments de la compétence	***Stratégie***	***Indicateurs***	***Critères d'évaluation***	***Points***
Fabriquer les bétons	Processus	1.Identification des différents types de matériau	1.1. Identification judicieuse des différents types de matériaux	***05***
		2.Dosage et mélange des matériaux	2.1. Dosage et mélange précis des matériaux	***10***
		3.Transport du béton	3.1. Transport méticuleux du béton	***05***
Identifier les propriétés du béton et béton armé	Processus	4.Définition des différentes propriétés	4.1. Définition correcte des différentes propriétés	**05**
		5.Identification des propriétés des différents de béton	5.1. Identification judicieuse des propriétés des différents de béton	**10**
		6.Identification des propriétés des différents de béton armé	6.1. Identification judicieuse des propriétés des différents de béton armé	**10**
Apprécier la qualité du béton et béton armé	Processus	7.Identification des différents types des essais	7.1. Identification correcte des différents types des essais	**10**
		8. Exploitation de la norme de construction en béton armé.	8.1. Exploitation judicieuse de la norme de construction en béton armé.	**05**
Fabriquer les ouvrages en béton armé	Processus	9.Identification des éléments	9.1. Identification judicieuse des éléments	**10**
		10.Réalisation minutieuse des ouvrages en béton armé	10.1. Réalisation minutieuse des ouvrages en béton armé	**10**
Réaliser et mettre en place	Produit	11. Misse en place du matériel de sécurité	11.1. Misse en place judicieuse du matériel de sécurité	**10**

le coffrage				
		12.Fabrication et installation des coffrages	12.1. Fabrication et installation correcte des coffrages	**10**

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°13 et libellé de la compétence	**Réaliser les ouvrages en béton et en béton armé sur le chantier**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**112h/8h**
MODULE 13	**Béton Armé**	**CODE**	**BEA13**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « À la réalisation des ouvrages en béton et béton armé ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'évaluation du candidat est portée sur la préparation des matériaux et matériels, du béton manuellement et ou mécanique, la fabrication, le placer des coffrages et armatures, etc.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 7 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant SUR les différentes étapes de la réalisation des coffrage et ferraillage d'un élément en béton arme

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, la préparation du béton, sa mise en œuvre et l'utilisation judicieuse des appareilles utilises lors de la mise en œuvre du béton, les différentes constituant du béton.

La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 7 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Matériel

- Scie, - marteau -plomb, -niveau - etc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 6 et 7), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés à la neuvième (9) compétence doivent obligatoirement être réalisés après.
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

N°13 et libellé de la compétence	Réaliser les ouvrages en béton et en béton armé sur le chantier	Durée d'apprentissage/Evaluation	112h/8h
MODULE 13	Béton Armé	CODE	BEA13

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Identification des différents types de matériau 1.1. Identification judicieuse des différents types de matériau			0 ou 05
2. Dosage et mélange des matériaux 2.1. Dosage et mélange précis des matériaux			0 ou 10
3.Transport du béton 3.1. Transport méticuleux du béton			0 ou 05
4.Définition des différentes propriétés 4.1. Définition correcte des différentes propriétés			0 ou 05
5.Identification des propriétés des différents de béton 5.1. Identification judicieuse des propriétés des différents de béton			0 ou 10
6. Identification des propriétés des différents de béton armé 6.1. Identification judicieuse des propriétés des différents de béton armé			0 ou 10
7. Identification des différents types des essais 7.1. Identification correcte des différents types des essais			0 ou 10
8. Exploitation de la norme de construction en béton armé 8.1. Exploitation judicieuse de la norme de construction en béton armé			0 ou 05
9. Identification judicieuse des éléments 9.1. Identification des éléments			0 ou 10
10. Réalisation des ouvrages en béton armé 10.1. Réalisation minutieuse des ouvrages en béton armé			0 ou 10
11. Misse en place du matériel de sécurité 11.1. Misse en place judicieuse du matériel de sécurité			0 ou 10

12. Fabrication et installation des coffrages 12.1. Fabrication et installation correcte des coffrages			0 ou 10
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite : 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 4.2; 4.3; 5.1. ;5.2. et 10.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

MODULE 14 : TRAVAUX PRATIQUES DE MAÇONNERIE

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 14: Travaux Pratiques de Maçonnerie				
Compétence		**Réaliser les maçonneries et scellements des ouvrages sur le site**		
Durée d'apprentissage/Evaluation		**112h/8h**		
Code		**TPM14**		
Éléments de la compétence	***Stratégie***	***Indicateurs***	***Critères d'évaluation***	***Points***
Identifier les types et techniques de maçonnerie et scellements	Processus	1.Identification des types de maçonnerie	1.1. Identification judicieuse des types de maçonnerie	05
		2.Identification des techniques de maçonneries	2.1. Identification correcte des techniques de maçonneries	10
		3.Identification des matériaux et outils de maçonnerie	3.1. Identification judicieuse des matériaux et outils de maçonnerie	05
Réaliser les maçonneries brutes en bloc de béton, briques et moellons	Processus	4.Préparation du mortier de liaison	4.1. Préparation judicieuse du mortier de liaison	10
		5.Pose des éléments en assurant les liaisons	5.1. Pose précise des éléments en assurant les liaisons	20
		6.Réalisation des joints	6.1. Réalisation judicieuse des joints	15
Réaliser les maçonneries restantes apparent en bloc de béton; en brique et en moellon	Produit	7.Pose des éléments en respectant l'appareillage et régularité des joints	7.1. Pose judicieuse des éléments en respectant l'appareillage et régularité des joints	10
		8.Réalisation des tailles et des coupes	8.1. Réalisation judicieuse des tailles et des coupes	05
		9.Protection de l'ouvrage	9.1. Protection correcte de l'ouvrage	10
		10.Réalisation et mise en place des armatures	10.1. Réalisation et mise en place correcte des armatures	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°14 et libellé de la compétence	**Réaliser les maçonneries et scellements des ouvrages sur le site**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**112h/8h**
MODULE 14	**Travaux Pratiques de Maçonnerie**	**CODE**	**TPM14**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « à la maçonnerie ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'évaluation porte sur ses capacités à réaliser les maçonneries brutes en bloc de béton, briques et moellons, effectuer les opérations de scellements des ouvrages, effectuer les finitions, etc.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 8 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les différentes étapes de la réalisation des maçonneries ; sur comment déterminer les quantités des briques et blocs …etc.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, de préparer la prise de mesures, déterminer les propriétés physiques des échantillons, d'effectuer quelques manipulations d'instruments, d'appareils, de matériel et d'équipement de laboratoire.

La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.

L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 03 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Matériel

- Ficelles
- Truelle, Mètre
- Décamètre, Sceau, Pelle
- Etc.

Consigne particulière

- L’épreuve pourrait être administrée durant le temps d’apprentissage d’une compétence subséquente (compétences 6 et 7), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l’ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés à la neuvième (9) compétence doivent obligatoirement être réalisés après.

- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°14 et libellé de la compétence	**Réaliser les maçonneries et scellements des ouvrages sur le site**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**112h/8h**
MODULE 14	**Travaux Pratiques de Maçonnerie**	**CODE**	**TPM14**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1.Identification des types de maçonnerie 1.1. Identification judicieuse des types de maçonnerie			0 ou 05 0 ou 05
2.Identification des techniques de maçonneries 2.1. Identification correcte des techniques de maçonneries			0 ou 05
3.Identification des matériaux et outils de maçonnerie 3.1. Identification judicieuse des matériaux et outils de maçonnerie			0 ou 10
4.Préparation du mortier de liaison 4.1. Préparation judicieuse du mortier de liaison			0 ou 10
5.Pose des éléments en assurant les liaisons 5.1. Pose précise des éléments en assurant les liaisons			0 ou 10
6.Réalisation des joints 6.1. Réalisation judicieuse des joints			0 ou 05
7.Pose des éléments en respectant l'appareillage et régularité des joints 7.1. Pose judicieuse des éléments en respectant l'appareillage et régularité des joints			0 ou 10
8.Réalisation des tailles et des coupes 8.1. Réalisation judicieuse des tailles et des coupes			0 ou 05
9.Protection de l'ouvrage 9.1. Protection correcte de l'ouvrage			0 ou 10
10.Réalisation et mise en place des armatures 10.1. Réalisation et mise en place correcte des armatures			0 ou 10
		TOTAL:	**/100**

FICHE D'ÉVALUATION			
N°14 et libellé de la compétence	**Réaliser les maçonneries et scellements des ouvrages sur le site**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**112h/8h**
MODULE 14	**Travaux Pratiques de Maçonnerie**	**CODE**	**TPM14**

Seuil de réussite: 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 4.2; 4.3; 5.1. ;5.2. et 10.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

MODULE 15 : ENDUITS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
Module N° 15: Enduits				
Compétence		**Réaliser les enduits verticaux horizontaux et chape**		
Durée d'apprentissage/Evaluation		**70h/5h**		
Code		**END15**		
Éléments de la compétence	***Stratégie***	***Indicateurs***	***Critères d'évaluation***	***Points***
Preparer le materiel et materiaux	Processus	1. Identification du matériel	1.1. Identification judicieuse du matériel	**05**
		2. Identification du matériaux	2.1. Identification judicieuse du matériaux	**05**
Realiser les enduits	Processus	3. Identification des types d'enduits	3.1. Identification correcte des types d'enduits	**20**
		4. Application des techniques de réalisation des enduits verticaux / horizontaux	4.1. Application judicieuses des techniques de réalisation des enduits verticaux	**15**
		5. Application de techniques de fabrication des enduits	5.1. Application judicieuse de techniques de fabrication des enduits horizontaux	**10**
Réaliser les chapes		5. Identification des types de chapes	6.1. Identification correcte des types de chapes	**20**
		7. Choix des matériaux utilisés pour les chapes	7.1. Choix judicieux des matériaux utilisés pour les chapes	**10**
		8. Application des techniques de réalisation des chapes Pose précise des éléments en assurant les liaisons	8.1. Application judicieuse des techniques de réalisation des chapes Pose précise des éléments en assurant les liaisons	**15**

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°15 et libellé de la compétence	**Réaliser les enduits verticaux horizontaux et chape**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**70h/5h**
MODULE 15	**Enduits**	**CODE**	**END15**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « résoudre des problèmes de physique Appliquée à la maçonnerie ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.
L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.
L'apprenant est évalué sur ses capacités à monter et démonter l'échafaudage, préparer l'enduit, réaliser et/ou mettre en place les dispositifs permettant d'assurer la verticalité, l'horizontalité et la planéité et lisser une chape.
L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur l'Utilisation des unités du système international, étudier l'équilibre des pièces, Déterminer les caractéristiques géométriques des pièces, Déterminer les contraintes de cisaillement d'une section, Résoudre des problèmes de cinématique, de translation et de rotation d'un corps, etc.

On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, de préparer la prise de mesures, déterminer les propriétés physiques des échantillons, d'effectuer quelques manipulations d'instruments, d'appareils, de matériel et d'équipement de laboratoire.
La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.
L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 03 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.

Matériel

- Ficelles
- Truelle
- Mètre
- Décamètre
- Sceau
- Pelle
- Etc.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 6 et 7), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés à la neuvième (9) compétence doivent obligatoirement être réalisés après.

- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°15 et libellé de la compétence	**Réaliser les enduits verticaux horizontaux et chape**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**70h/5h**
MODULE 15	**Enduits**	**CODE**	**END15**

Nom de l'apprenant : Établissement d'enseignement : Date de l'évaluation : Signature du formateur:	**Résultat**	
	SUCCÈS	**ÉCHEC**
	☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	**OUI**	**NON**	**RÉSULTATS**
1. Identification du matériel 1.1 Identification judicieuse du matériel			0 ou 5
2. Identification des matériaux 2.1 Identification judicieuse des matériaux			0 ou 5
3. Identification des types d'enduits 3.1. Identification correcte des types d'enduits			0 ou 20
4. Application des techniques de réalisation des enduits verticaux 4.1. Application judicieuses des techniques de réalisation des enduits verticaux			0 ou 15
5.Application de techniques de fabrication des enduits horizontaux 5.1 Application judicieuse de techniques de fabrication des enduits horizontaux			0 ou 10
6. Identification des types de chapes 6.1. Identification correcte des types de chapes			0 ou 20
7.Choix des matériaux utilisés pour les chapes 7.1. Choix judicieux des matériaux utilisés pour les chapes			0 ou 10
8.Application des techniques de réalisation des chapes 8.1. Application judicieuse des techniques de réalisation des chapes			0 ou 15
		TOTAL:	**/100**
Seuil de réussite: 60 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 4.2; 4.3; 5.1. ;5.2. et 10.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	**Oui** ☐	**Non** ☐	
Remarque :			

MODULE 17 : ENTREPRENEURIAT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module N° 17: Entrepreneuriat			
Compétence	**Appliquer une démarche entrepreneuriale**		
Durée d'apprentissage/Evaluation	**28h/2h**		
Code	**ENT17**		
Éléments de la compétence	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	
Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	1. Application de la démarche entrepreneuriale	1.1Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat	**10**
Situer son talent par rapport à une démarche d'entreprenariat ou d'auto-emploi	2. Utilisation des outils et activités de positionnement	2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial	**10**
Ébaucher un plan d'affaires	3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires	3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché	**10**
	4. Enumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi	4.1 Informations claires sur les types d'entreprise	**10**
	5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise	5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste	**10**
Faire l'examen des ressources disponibles	6. Identification des ressources disponibles	6.1 Évaluation précise des ressources disponibles	**10**
Présenter le projet	7. Application des techniques et mode de présentation de projet	7.1 Maîtrise complète du projet d'entreprise	**10**
Utiliser les moyens de recherche d'emploi	8.Bilan des compétences	8.1. Bilan exhaustif de ses compétences	**10**
	9.Maitrise de la démarche de recherche d'emploi	9.1. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi	**10**
	10.Rédaction des outils de recherche d'emploi.	10.1. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.	**10**

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°17 et libellé de la compétence	**Appliquer une démarche entrepreneuriale**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
MODULE 17	**Entrepreneuriat**	**CODE**	**ENT17**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Appliquer les démarches entrepreneuriale ». De façon spécifique, il sera question d'évaluer l'apprenant sur les éléments ci-après :

- Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi
- Situer son talent par rapport à une démarche d'entreprenariat ou d'auto-emploi
- Ébaucher un plan d'affaires
- Faire l'examen des ressources disponibles
- Présenter le projet
- Utiliser les moyens de recherche d'emploi

L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.

L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.

Déroulement ou Contenu

Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés à s'autoévaluer en dressant chacun un rapport qui présente les conditions de réussite d'un projet, notamment les avantages, les difficultés et les opportunités. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.

L'évaluation de cette partie permet au formateur de s'assurer que le profil ou bilan professionnel de l'apprenant est compatible avec son aspiration d'entrepreneuriat. L'apprenant présentera devant ses pairs ses forces et ses faiblesses pour une démarche entrepreneuriale réussie.

Après avoir collecté les données pertinentes sur les entreprises, son environnement, ses contraintes, l'apprenant devra élaborer un plan d'affaires réaliste.

L’évaluation permettra au formateur de s’assurer que l’apprenant a collecté les informations sur les structures susceptibles de l’appuyer dans la mise en œuvre de son projet, de proposer les types de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de son projet.
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants) • *01 micro-ordinateur* • *01 vidéoprojecteur* • *Etc.*
Consigne particulière • L’épreuve pourrait être administrée après le temps d’apprentissage des compétences 3. • L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°17 et libellé de la compétence	**Appliquer une démarche entrepreneuriale**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**28h/2h**
MODULE 17	**Entrepreneuriat**	**CODE**	**ENT17**

Nom de l'apprenant :			
Établissement d'enseignement :	**Résultat**		
Date de l'évaluation :	**SUCCÈS**	**ÉCHEC**	
Signature du formateur :			

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION				
		Oui	**Non**	**Résultats**
1. Application de la démarche entrepreneuriale 1.1 collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat				**0 ou 10**
2. Utilisation des outils et activités de positionnement 2.1 établissement correct de son profil entrepreneurial du projet d'entreprise				**0 ou 10**
3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires 3.1 production appropriée des éléments d'une étude de marché				**0 ou 10**
4. Énumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi 4.1 informations claires sur les types d'entreprise				**0 ou 10**
5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise				**0 ou 10**

5.1 productions d'un plan d'affaires réaliste			
6. Identification des ressources disponibles 6.1 évaluations précise des ressources disponibles			**0 ou 10**
7. Application des techniques et mode de présentation de projet 7.1. Maîtrise complète du projet d'entreprise			**0 ou 10**
8.. Bilan des compétences 8.1. Bilan exhaustif de ses compétences			**0 ou 10**
8. Maitrise de la démarche de recherche d'emploi 8.1. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi			**0 ou 10**
9. Rédaction des outils de recherche d'emploi. 9.1. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.			**0 ou 10**
TOTAL:	**/7**		
Seuil de réussite: Cinq des sept indicateurs, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1 et 5.1.			
Remarque			

MODULE 18 : STAGE PROFESSIONNEL

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
Module N° 18: Stage Professionnel			
Compétence	**S'intégrer en milieu de travail**		
Durée d'apprentissage/Evaluation	**280h/20h**		
Code	**STG18**		
Éléments de la compétence	**Indicateurs**	**Critères d'évaluation**	
Préparer son séjour en milieu de travail	Informations sur les entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires	1.1 Collecte d'informations pertinentes	☐
Respecter les principes de discipline et déontologie	Fiche d'évaluation du stagiaire	2.1 Démonstration des qualités personnelles	☒
Exécuter les activités en milieu de travail		3.1 Exécution appropriée des tâches assignées	☒
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	Bilan de compétences	4.1 Participation aux échanges avec les conseillers d'orientation, les formateurs et les pairs	☒
Rédiger le rapport de stage	Fiche d'évaluation du rapport de stage	5.1 Respect du canevas de rédaction du rapport de stage	☐
		5.2 Présentation du rapport de stage	☐
Seuil de réussite: Cinq des six critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ÉNGAGEMENT			
N°18 et libellé de la compétence	**S'intégrer en milieu de travail**	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**280h/20h**
MODULE 18	**Stage Professionnel**	**CODE**	**STG18**

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « S'intégrer dans le milieu professionnel ».

Il s'agit d'une évaluation de l'apprenant de retour de stage pratique en entreprise, d'une part sur son comportement en milieu professionnel, et d'autre part sur ses capacités à avoir intégré le milieu professionnel. Il serait important que l'apprenant durant ce stage soit mis en situation réelle de maintenance des systèmes industriels par une implication, sous la supervision de l'encadreur du stage, dans les activités de maintenance afin que le rapport de stage puisse s'inspirer du compte rendu d'un rapport d'activité.

L'apprenant peut être évalué individuellement où être associé à un autre dans le cas d'un projet commun.

Déroulement ou Contenu

- *Préparer son séjour en stage*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue de ses capacités à rechercher une position de stage dans une entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter devant le formateur et ses pairs au moins cinq demandes de stage rédigées, signées par le responsable de la structure de formation et déposées dans les entreprises ciblées dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

- *Respecter les principes de discipline et déontologie*

L'évaluation de l'apprenant serait effectuée par l'encadreur professionnel désigné par l'entreprise d'une part, et par l'encadreur pédagogique désigné par la structure de formation d'autre part. Chacun devant apprécier la capacité de l'apprenant avoir intégré le milieu de travail par sa démonstration et sa capacité à se conformer aux dispositions du règlement de l'entreprise que l'encadreur professionnel lui aura présentées.

- *Exécuter les activités en milieu de travail*

L'évaluation de l'apprenant serait effectuée par l'encadreur professionnel désigné par l'entreprise d'une part, et par l'encadreur pédagogique désigné par la structure de formation d'autre part. Chacun devant apprécier la capacité de l'apprenant avoir intégré le milieu de travail par sa disponibilité, sa démonstration et sa capacité à exécuter de manière satisfaisante les tâches liées au métier

- *Comparer ses perceptions aux réalités du métier*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue de son bilan professionnel, lequel serait élaboré à la suite d'une rencontre avec un spécialiste de l'orientation. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer

- *Rédiger le rapport de stage*

L'évaluation de l'apprenant porte sur la forme et le fond du rapport. Dans ces deux aspects, l'on appréciera la capacité de l'apprenant à respecter le canevas de rédaction d'un rapport de stage, sa maîtrise des règles de réaction et de communication écrite et son aptitude à rendre compte d'une activité. Le deuxième pan de l'évaluation portera sur sa capacité à s'exprimer devant un jury et à utiliser les outils de présentation tel que le micro-ordinateur, le pointeur et le vidéoprojecteur, etc.

FICHE D'ÉVALUATION			
N°18 et libellé de la compétence	S'intégrer en milieu de travail	**Durée d'apprentissage/Evaluation**	**280h/20h**
MODULE 18	**Stage Professionnel**	**CODE**	**STG18**

Nom de l'apprenant :
Établissement d'enseignement :
Date de l'évaluation :

Signature du formateur :

Résultat	
SUCCÈS	**ÉCHEC**
☐	☐

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		
	Jugement	
1. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DES STAGIAIRES 1.1 Collecte d'informations pertinentes	**OUI** ☐	**NON** ☐
2. FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE 2.1 Démonstration des qualités personnelles 2.2 Exécution appropriée des tâches assignées	☐ ☐	☐ ☐
3. BILAN DE COMPETENCES 3.1 Participation aux échanges avec les conseillers d'orientation, les formateurs et les pairs	☐	☐
4. FICHE D'EVALUATION DU RAPPORT DE STAGE 4.1 Respect du canevas de rédaction du rapport de stage 4.2 Présentation du rapport de stage	☐ ☐	☐ ☐
TOTAL:	**/6**	

Seuil de réussite: quatre des six critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 2.1, 2.2, 3.1.

Remarque

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Laurent Lalo et Philippe Garnier, Bernard Lehmebere Le guide des métiers du bâtiment : le maçon, Paris, Edition Nathan, 1997.

Claude Prêcheur, Manuel technique du maçon. Matériaux, outils, techniques, Collection – Blanche BTP, 2019.

Claude Prêcheur, Maçonnerie pratique. Bases, méthodologie et projets à réaliser soi-même, Eyrolles, 2018.

Claude Prêcheur, Les fondations des murs, Collection extrait de l'encyclopédie, 2019.

Les compagnons du devoir, Les étaiements et reprises en sous œuvre, Collection Cahier du Collègue identifiants des métiers, 2021.

Omrane Benjeddou, Mahrz Khemakem, Diagnostic, entretien et réparation des ouvrages en béton armé, Collection expertise technique, 2020.

Yves Benvis, Bernard Legrand, Vincent Tastet, Calcul des structures en bois, Collection Eurocode, 2019.

Roger Frank, Fahd Cuira, Calcul des fondations superficielles et profondes, 2019.

Lionel Sacré, Les murs de soutènement. Etudes techniques et calcul de poussée des terres. Livre pratique, Collection des métiers, 2020.

Bruno Menja, Les outils du maçon, Collection la maison, 2017.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologies d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

République du Cameroun. Samurçay, R., & Pastré, P. Stratégie de la formation professionnelle (2004).

République française, référentiel emploi activités compétences du titre professionnel, Mécanicien réparateur de véhicules industriels, 2020.

REPUBLIQUE FRANÇAISE, référentiel emploi activités compétences du titre professionnel, Mécanicien réparateur de véhicules industriels, 2020